Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 3 novembre 2026

Cyanobactéries, la préfecture de Vaucluse appelle à la vigilance au lac de Devès, à Lapalud



Après la suspicion de cyanobactéries dans l'Ouvèze à la suite de la mort d'un chien fin juillet, la préfecture de Vaucluse appelle les propriétaires d'animaux à la plus grande prudence. Une suspicion a également été signalée sur le lac de Devès, à Lapalud.

A cause des fortes chaleurs et des faibles débits des cours d'eau, les cyanobactéries prolifèrent. ce sont des micro-organismes dont certaines espèces produisent des toxines potentiellement mortelles pour les

Ecrit par le 3 novembre 2026

animaux. Un chien peut s'intoxiquer en buvant une eau contaminée, après une baignade ou en léchant son pelage. Les symptômes neurologiques, digestifs ou respiratoires peuvent apparaître en quelques minutes et l'évolution peut être foudroyante. La préfecture recommande de tenir les chiens en laisse à proximité des points d'eau, de leur interdire toute baignade ou abreuvement dans une eau suspecte et de consulter un vétérinaire en urgence au moindre signe d'intoxication.
Mireille Hurlin

Ouvèze, alerte aux cyanobactéries après la mort d'un chien

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 3 novembre 2026



Un chien est décédé mardi 28 juillet, après une baignade dans l'Ouvèze, à hauteur de Mollans-sur-Ouvèze, en Drôme provençale. Les vétérinaires de la clinique Saint-Quenin de Vaison-la-Romaine soupçonnent une intoxication aux cyanobactéries, des micro-organismes dont certaines espèces produisent des toxines potentiellement mortelles. En attendant les résultats de possibles analyses, les propriétaires d'animaux sont invités à la plus grande prudence sur les

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 3 novembre 2026

berges de la rivière.

Selon nos confrères d'Ici Vaucluse, le drame s'est joué mardi 28 juillet, peu après une baignade dans l'Ouvèze, sur le secteur de Mollans-sur-Ouvèze, un chien a présenté de violents symptômes avant d'être transporté en urgence à la clinique vétérinaire Saint-Quenin de Vaison-la-Romaine. Malgré les soins prodigués, l'animal n'a pas survécu. Dans un message diffusé sur les réseaux sociaux, l'établissement vétérinaire évoque une suspicion d'intoxication aux cyanobactéries et recommande, par mesure de précaution, de ne plus laisser les chiens se baigner ni boire l'eau de l'Ouvèze tant que la situation n'est pas clarifiée.

Une alerte rapidement relayée par la commune

Informé par le vétérinaire dès le lendemain, le maire de Mollans-sur-Ouvèze, Frédéric Roux, a immédiatement décidé de communiquer auprès de la population. Un message d'avertissement a été diffusé sur le panneau lumineux de la commune et publié sur le site internet municipal, accompagné d'un lien explicatif consacré aux cyanobactéries. L'élu rappelle que si la commune ne dispose pas de zone officielle de baignade, les berges de l'Ouvèze attirent chaque été de nombreux promeneurs, randonneurs et propriétaires de chiens.



Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 3 novembre 2026

Copyright Magnific

A aujourd'hui où en est-on ?
Jointe ce jour, les Villes de Mollans-sur-Ouvèze et de Vaison-la-Romaine indiquent que la présence de cyanobactéries ne constitue, à ce stade, qu'une hypothèse. La commune de vaison-La-Romaine précise en avoir informé l'Agence régionale de santé (ARS) Provence-Alpes-Côte d'Azur et son antenne départementale, basée à Avignon, qui n'a, pour l'heure, communiqué aucun retour. La clinique vétérinaire de Vaison-la-Romaine, tout comme la collectivité, souligne par ailleurs qu'aucun autre cas similaire n'a été signalé en Vaucluse.

Des bactéries anciennes, mais parfois redoutables
Souvent appelées à tort 'algues bleues', les cyanobactéries comptent parmi les plus anciens organismes vivants de la planète. Présentes naturellement dans les rivières, les étangs ou les lacs, elles prolifèrent lorsque les températures sont élevées, l'ensoleillement important, et l'eau calme et riche en nutriments. Selon l'Agence nationale de sécurité sanitaire (Anses), certaines cyanobactéries produisent des toxines susceptibles d'affecter le système nerveux, le foie ou la peau. Ces toxines peuvent persister dans l'eau même lorsque les amas verdâtres ne sont pas visibles. En se baignant, en léchant leur pelage ou en buvant l'eau contaminée, les animaux domestiques peuvent absorber une quantité importante de toxines. Les symptômes apparaissent parfois en quelques minutes seulement : hypersalivation, vomissements, diarrhées, perte d'équilibre, tremblements, convulsions ou difficultés respiratoires. L'évolution peut être extrêmement rapide.

Mesures de précaution
Quoiqu'il en soit, il est déconseillé de laisser un animal boire une eau stagnante ou présentant une coloration verte, bleu-vert ou brunâtre, ainsi qu'une mousse ou un dépôt en surface. Après une baignade, il est également recommandé de rincer l'animal à l'eau claire et de consulter un vétérinaire en urgence au moindre symptôme inhabituel. À ce stade, aucune confirmation analytique n'a encore établi la présence de cyanobactéries dans l'Ouvèze. La communication des vétérinaires et de la commune repose sur le principe de précaution, dans l'attente des résultats des investigations.
Mireille Hurlin

Maladie de Charcot : Un cluster Nîmes, Avignon, Alès mis au jour

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 3 novembre 2026



Un rapport récent de Santé publique France met en lumière des zones de sur-incidence de la maladie de Charcot en France. Parmi elles, un axe préoccupant reliant Nîmes, Avignon et Alès, où la surmortalité dépasse de 24% la moyenne nationale avec 557 cas observés et 449 cas attendus statistiquement, soit +108 cas. Entre hypothèses environnementales, inégalités territoriales et espoirs thérapeutiques, la sclérose latérale amyotrophique (SLA) révèle une géographie de plus en plus troublante.

Longtemps considérée comme une maladie rare et uniformément répartie, la sclérose latérale amyotrophique, dite maladie de Charcot, dessine désormais une cartographie plus contrastée. Le rapport publié le 17 mars 2026 par Santé publique France, confirme ce basculement : certaines régions présentent des niveaux d'incidence nettement supérieurs à la moyenne nationale, estimée autour de 2,7 cas pour 100 000 habitants.

Un signal faible devenu alerte sanitaire

Si la Bretagne demeure la région la plus exposée, le Sud-Est attire désormais l'attention des épidémiologistes. Un corridor allant de Nîmes à Avignon jusqu'à Alès présente une surmortalité de 24%. Une anomalie statistique suffisamment marquée pour susciter des investigations ciblées. Dans ces

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 3 novembre 2026

territoires, ni l'urbanisation, ni la démographie ne suffisent à expliquer cet état de fait. Ce sont des signaux faibles, agrégés sur plusieurs années, qui composent aujourd'hui une alerte sanitaire à bas bruit.

Des 'clusters' qui interrogent la science

Derrière les moyennes régionales se cachent des réalités locales plus troublantes encore : des 'clusters', ces foyers où le nombre de cas dépasse largement les prévisions. En France, plusieurs zones sont désormais sous observation rapprochée. Dans le Massif central, autour de Clermont-Ferrand, 315 cas ont été recensés contre 241 attendus. Sur le littoral breton, l'axe Guingamp-Lorient enregistre une hausse de 25% des diagnostics. Et dans le Sud-Est, la concentration autour du triangle gardo-vauclusien intrigue d'autant plus qu'elle touche des zones à la fois rurales et périurbaines. Ces regroupements géographiques remettent en cause l'idée d'une maladie purement sporadique. Ils suggèrent au contraire l'existence de facteurs communs, possiblement environnementaux, qui agiraient sur des populations exposées.

L'environnement, suspect principal

Car les causes génétiques ne représentent qu'environ 10% des cas de SLA. Le reste demeure inexpliqué, un angle mort que la recherche tente désormais d'éclairer par l'étude des expositions environnementales. Plusieurs pistes émergent. En Savoie, la consommation de 'fausses morilles', riches en gyromitrine, a été associée à un cluster local, dont l'incidence a chuté après l'arrêt de cette pratique. Dans l'Hérault, autour de l'étang de Thau, la présence de cyanobactéries produisant la toxine BMAA constitue une autre hypothèse sérieusement étudiée.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839



Copyright Freepik

Dans le Sud Est

Dans le Sud-Est, les chercheurs examinent également l'impact cumulé de plusieurs facteurs : pollution atmosphérique, exposition aux pesticides, métaux lourds, ou encore particules fines issues des activités industrielles et agricoles. Des éléments susceptibles d'altérer la barrière hémato-encéphalique et d'accélérer la dégénérescence neuronale. La configuration géographique du couloir Nîmes-Avignon-Alès, entre vallée du Rhône, zones agricoles intensives et axes de circulation majeurs, en fait un terrain d'étude particulièrement sensible.

Un profil de patients désormais mieux identifié

Les données consolidées permettent également de dresser un portrait plus précis des personnes touchées. L'âge constitue le facteur de risque principal, avec un pic entre 70 et 79 ans. Les hommes sont davantage concernés, avec un taux d'incidence significativement supérieur à celui des femmes. En France, près de 8 000 personnes vivent actuellement avec la maladie, et environ 2 500 nouveaux cas sont diagnostiqués chaque année. Malgré le vieillissement de la population, la fréquence globale reste relativement stable depuis 2010, ce qui renforce le caractère anormal des sur-incidences localisées. La maladie, elle, demeure implacable : une paralysie progressive des muscles, jusqu'aux fonctions vitales.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 3 novembre 2026

L'espérance de vie dépasse rarement cinq ans après le diagnostic.

Une lueur venue des laboratoires
Dans ce paysage sombre, la recherche offre toutefois un début de perspective. À Lyon et Clermont-Ferrand, un essai clinique attire l'attention : celui du NX210c, développé par la biotech Axoltis Pharma.Testé sur 80 patients dans plusieurs centres hospitaliers, ce peptide vise à restaurer la barrière protectrice du cerveau et à limiter l'inflammation neuronale. Une approche innovante qui s'attaque non pas aux symptômes, mais aux mécanismes mêmes de la dégénérescence. Soutenu par le programme France 2030 et des partenaires publics et privés, le projet associe recherche clinique, biomarqueurs et médecine personnalisée. Les premiers résultats sont attendus pour ce printemps 2026. Ils seront scrutés avec attention dans les territoires les plus touchés, dont le Sud-Est.

Les chiffres
Près de 557 cas ont été observés sur le cluster Nîmes-Avignon-Alès. 449 cas sont attendus statistiquement, soit +108 cas, équivalents à +24%. C'est l'un des trois principaux clusters identifiés en France, au même niveau que Clermont-Ferrand ou la Bretagne intérieure. En France, la moyenne des cas est de 3 à 3,5 cas pour 100 000 habitants. Dans les régions les plus touchées les cas sont de 3,7 à 3,8 pour 100 000 habitâtes comme c'est le cas en Bretagne. Le cluster du Sud-Est ne se traduit pas seulement par un taux régional élevé,vmais par un excès de cas localisé, ce qui est plus inquiétant d'un point de vue épidémiologique. L'Occitanie fait partie des 4 régions les plus touchées. Son incidence est supérieure à la moyenne nationale autour de » cas pour 100 000 habitants.

Le Sud-Est en première ligne silencieuse
Entre Avignon, Nîmes et Alès, la maladie de Charcot ne fait pas encore la une des débats publics. Mais les données s'accumulent, les signaux convergent, et la vigilance monte. Ce territoire, à la croisée de dynamiques environnementales, pourrait bien devenir un laboratoire pour comprendre une maladie qui, aujourd'hui encore, échappe largement à la médecine. La question qui se pose en toile de fond ? L'impact silencieux de nos environnements sur la santé humaine.
Mireille Hurlin

Marie-Pierre Mouton nommée sénatrice : un nouveau cap pour la Drôme après le combat de Gilbert Bouchet